LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des contributions directes

https://impotsdirects.public.lu

n° fiscal :											
modèle 113a	année: 2024	page: 1/1									

Réinitialiser

Bureau d'imposition:

Demande concernant l'amortissement spécial au sens de l'article 32bis L.I.R.

(Annexe à la déclaration de l'impôt sur le revenu de l'année 2024)

Ligne		Montant	T.V.A.
1	Désignation de l'entreprise :		
2	Adresse :		
	Immobilisations acquises ou constituées à des fins d'installation dans l'entreprise désignée ci-dessus		
3	a) Immobilisations spécifiques destinées à réduire la consommation d'eau et à prévenir, à réduire ou à éliminer des rejets résiduaires dans l'eau, dans l'air ou dans le sol ainsi que les émissions nuisibles de bruit, d'odeur, de trépidation ou de radiation :		
4			
5			
6			
7	b) Immobilisations spécifiques destinées à prévenir, à réduire, à recycler ou à éliminer des déchets générés dans la production ou dans l'exploitation :		
8			
9			
10			
11	c) Immobilisations spécifiques destinées à assurer une gestion rationnelle des déchets générés par des activités industrielles ou artisanales :		
12			
13			
14			
15	d) Immobilisations acquises ou constituées à des fins de mise en œuvre de techniques nouvelles d'utilisation rationnelle de l'énergie ou de mise en œuvre de sources d'énergie nouvelles et renouvelables ainsi que de récupération d'énergie dans les processus industriels :		
16			
17			
18			
19	e) Immobilisations acquises ou constituées à des fins d'aménagement de poste de travail pour personnes handicapées physiques :		
20			
21			
22			
	Total :		

23 ☐ Je demande que l'amortissement spécial desdits investissements soit pratiqué

24 - intégralement au cours de l'exercice

25 - linéairement pendant les exercices

26 , le D

27 (signature)